

## AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (SCP)

## National Forestry Development Agency (SOC)

382 Rue 1036 (Elig ESSONO) Ydé 1<sup>er</sup> BP 1341/Tél. (237) 222 21 03 93 / 222 21 41 87 Fax (237) 222 21 53 50 Email : anafor.anafor@yahoo.com / site web : www .anafor.cm /facebook: anaforcameroun

## **DIRECTION GENERALE**

## Commission Interne de Passation des Marches

## DEMANDE DE COTATION N°\_002\_/DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU\_ **Q** 7 MA] 2019

RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES POUR L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS

FINANCEMENT:

**BUDGET ANAFOR 2019** 

**IMPUTATION/LIGNE BUDGETAIRE:** 

53/1.4.19.3/244205

## DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION

**EXERCICE 2019** 

MAI 2019

Société à Capital Public au Capital Social de 500 000 000 FCFA Nº NIU: M AA4RHE9 08TA 00 -- F RC : YAO /1/04/1135 SCP

## Table des matières

Pièce n°1 :Avis de consultation
Pièce n°2 :Règlement de la Consultation
Pièce n°3 :Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
Pièce n°4 :Descriptif de la Fourniture
Pièce n°5 :Cadre du bordereau des prix unitaires et des prix forfaitaires
Pièce n°6 :Cadre du détail estimatif
Pièce n°7 :Cadre du sous-détail des prix unitaires
·
Pièce n°8 :Modèles de la Lettre-commande
Pièce n°9 :Modèle des pièces à utiliser par le Soumissionnaire
riece ii a liviodele des pieces a duliser par le Sournissionnaire
Pièce n°10 :Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à
émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics
omotifo dos odutions dans le odute dos majories i abiles

# <u>Pièce n°1 :</u> Avis de Consultation



## AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (SCP)

## National Forestry Development Agency (soc)

382 Rue 1036 (Elig ESSONO) Yaé I<sup>‡</sup> - BP 1341 Tel. (2371-232-21 n3-93 - 222-21 41 87 Fax (2371-222-21 53-50 -Email : anatorcaratorgivahoo.com , site web : www.anafor.cm , tacebook, anatorcamerour

#### DIRECTION GENERALE

ANAFOR

## COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

## AVIS DE CONSULTATION

DEMANDE DE COTATION N°\_002\_/DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU\_\_\_2 = 2019 2019 POUR L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS

Financement: BUDGET ANAFOR 2019

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une demande de cotation relative à la fourniture d'un serveur informatique et accessoires, pour l'hébergement de la Base de Données sur l'aménagement et les inventaires forestiers.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent :

- La livraison du serveur informatique,
- La livraison des accessoires,
- L'adressage IP publique du serveur,
- La Configuration et mise en fonctionnement du serveur.

## 3. Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de DEUX (02) mois.

## 4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique

## 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de TTC <u>10.000.000</u> (dix millions) FCFA

## 6. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur concerné et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent dossier de consultation.

## 7. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de l'ANAFOR de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire 53/1.4.19.3/244205

## 8. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du Dossier de Cotation, dont le montant est de 200.000 (deux cent mille) FCFA.

La durée de validité de la caution de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de la Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

#### 9. Consultation du Dossier de la Demande de Cotation

Le présent Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue CEPER Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1er étage, porte 102 dès publication du présent avis.

## 10. Acquisition du Dossier de la Demande de Cotation

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son , Immeuble siège sis à Rue CEPER Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1er étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable 15.000

(quinze mille) FCFA payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.

## 11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente,—conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la, porte 102 ci-dessus visée, au plus tard le <u>a 12 leures 00</u>, (heure locale), et devra porter la mention :

## « AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°\_\_\_002\_\_/DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU 1 7 1 2019

RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES POUR L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## 13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 🤊 🕏 💯 N 2013

à partir de

13 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, sise à l'Immeuble siège Rue CEPER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

## 14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

## Il s'agira de :

- l'absence de la caution de soumission......Oui/Non
- fausses déclarations ou des pièces falsifiées...... Oui/Non

Société à Capital Public au Capital Social de 500 000 000 FCFA N° NIU: M AA4RHE9 08TA 00 -- FRC : YAO /1/04/1135 SCP

la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture....Oui/Non l'absence d'un prix unitaire quantifié.......Oui/Non de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant...... Oui/Non Le non-respect d'au moins 80 % des critères essentiels...... Oui/Non

## Critères essentiels de qualification

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Demande de Cotation. Ils porteront sur :

•	le chiffre d'affaires	Oui/Non
•	La disponibilité des pièces de rechange	Oui/Non
=	Le service après-vente	Oui/Non
•	la présentation de l'offre	Oui/Non
-	Les références du fournisseur	Oui/Non

## 15. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire le moins-disant.

## 16. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

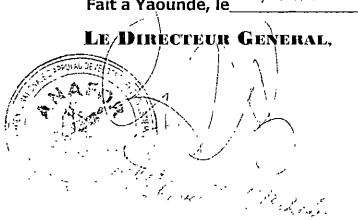
## 17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig-essono B.P 1341Yaoundé Tél.: 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1er étage, porte 102.

Fait à Yaoundé, le

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP (JDM)
- PCA/ANAFOR
- Pdt CIPM/ANAFOR
- Affichage





## AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (SCP)

## National Forestry Development Agency (soc)

ANAFOR

382 Rue 1036 (Elig ESSONO) Yde 1° BP 1341 Tel. (237) 232 21 03 93 1 222 21 41 87 Fax (237) 222 21 53 50 Email : anafor,anaror@yaheo.com / site web : www.anaror.cm /facebook: anaforcameroun

## **GENERAL DIRECTORATE**

## INTERNAL PROCUREMENT COMMISSION

## **NOTICE OF CONSULTATION**

REQUEST FOR CONSULTATION No. 002/DC/ ANAFOR/CIPM/2019 OF 3 7 MAY 2003 RELATING TO THE SUPPLY OF A COMPUTER SERVER AND ACCESSORIES FOR THE HOSTING OF THE DATABASE ON THE DEVELOPMENT AND THE FOREST

Financing: BUDGET ANAFOR 2019

## 1. Object

The General Manager of the National Forest Development Agency (ANAFOR), Contracting Authority, hereby launches a Notice of Consultation for a quotation request for the supply of a computer server and accessories, for the hosting of the Base Forest Planning and Inventory Data.

## 2. Consistency of services

The services to be provided by this Request for Quotation include:

- \* The delivery of the computer server,
- \* The delivery of accessories,
- A Public IP addressing of the server,
- Server configuration and operation

## 3. Execution deadline

The maximum period provided by the Client for the delivery of the services subject of this Request for Quotation shall be TWO (02) months.

## 4. Allotment

The services consist of a single batch

## 5. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands at 10,000,000 (ten, million) FCFA inclusive of tax.

## 6. Participation and origin

Participation in the present Request for Quotation is open to service providers operating in the sector concerned and meeting the qualification criteria indicated in this consultation file.

## 7. Financing

The services subject of this Request for Quotation shall be financed by the Budget of ANAFOR for the financial year 2019 on budget line 53 / 1.4.19.3 / 244205

## 8. Provisional bond

Under pain of rejection, each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 9 of the quotation file, of the amount of 200,000 (two hundred thousand) FCFA.

The validity of the bid bond is one hundred and twenty (120) days from the submission of bids.

The other administrative documents required must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or an administrative authority, in accordance with the stipulations of the Supplementary Regulations of the Request for Quotation.

They must be dated less than three (03) months.

Any offer that does not comply with the requirements of this notice and the Request for Quotation will be declared inadmissible. This applies particularly to the absence of the bid bond issued by a bank or a first rate insurance company approved by the Ministry of Finance and COBAC, or the non-respect of the models of the documents of the File of the Request for Quotation, will lead to the rejection of the offer.

## 9. Consultation of the File of the Request for Quotation

The present Request for Quotation File may be consulted during business hours at the General Management of ANAFOR housed in its headquarters Building at Rue CEPER Elig Essono Yaoundé, P.O BOX: 1341 Phone: 222 21 03 93/222 21 41 87, 1st floor, door 102 upon publication of this notice.

## 10. Acquisition of the File of the Request for Quotation

The file may be obtained at the General Management of ANAFOR housed in its Building located at Rue CEPER Elig Essono Yaounde, P.O BOX: 1341 Phone: 222 21 03 93/222 21 41 87, 1st floor, door 102 as of the publication of this notice, against presentation of a receipt of payment of a non-refundable sum of 15,000 (fifteen thousand) FCFA payable to the Special Assignment Account (CAS) ARMP, 335988 open in all agencies of the BICEC.

## 11. Admissibility of tenders

Under risk being rejected, the required administrative documents must be produced in original or certified true copies by the issuing service or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Consultation Rules. They must be dated less than three (03) months.

Incomplete offers in accordance with the requirements of the Application for Listing File will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Minister of Finance or the non-compliance with the models of the documents of the Request of Consultation File will result in the rejection of the offer without any recourse.

## 12. Submission of bids

Each offer written in English or French in seven (07) copies, one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the, gate 102 above, no later than  $\_$  at 12.00 pm , (local time), and should be marked:

## 13. Opening of bids

Only bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice duly mandated.

## 14. Evaluation criteria

## 14.1 Elimination Criteria

The eliminatory criteria set the minimum requirements to be fulfilled to be admitted for evaluation. Failure to comply with these criteria will result in the rejection of the bidder's offer.

#### They include

•	Absence of the bid bond	Yes / No
•	False statements or falsified documents	. Yes / No
•	Non-compliance with the major technical specifications of the supply	Yes / No
=	Non-compliance of the submission template	Yes / No
•	The absence of a quantified unit price	Yes / No
•	No prospectus accompanied by the manufacturer's technical sheets	Yes/ No
	Failure to meet at least 80% of the essential criteria	

## 14.2 Essential qualification criteria

The so-called essential criteria are those essential or key ones that help to measure the technicalfinancial capacity of the candidates relating to the execution of services, object of the Request for Quotation. . They will include the following

-	Turnover	Yes	/No
	The availability of spare parts		
	After-sales service		
-	The presentation of the offer	Yes	No
	Supplier's references		

## 15. Award

The Order Letter will be awarded to the lowest bidder.

## 16. Validity of the offers

The period of validity of tenders is ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

## 17. Additional information

Additional technical information can be obtained during business hours from ANAFOR General Management, located at its headquarters building at Rue CEPER Elig-essono PO BOX 1341Yaoundé Tel. 222 21 03 93/222 21 41 87, 1st floor, door 102.

Done at Yaoundé, the 2 7 MAY 2019

**COPY** 

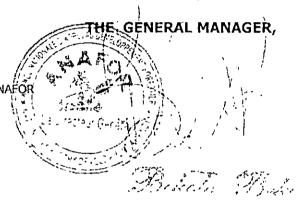
MINMAP

ARMP (JDM)

Chairman Board of Directors / ANAFOR

Chairman CIPM / ANAFOR

Display



# <u>Pièce n°2 :</u> Règlement Particulier de la Consultation

## RèglementParticulierdela Consultation

Références du RPAO	Généralités
1.1	Définitiondesfournitures : la fourniture d'un serveur informatique et accessoires, pour l'hébergement de la Base de Données sur l'aménagement et les inventaires forestiers  Nometadressedel'Autorité Contractante : Monsieur le Directeur Général de l'ANAFOR, BP 1341 Rue CEPER Yaoundé, Téléphone :
,, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	222 21 03 93 / 222 21 41 87. Porte 102 1 <sup>ER</sup> étage Immeuble-siège  Référencedela Demande de Cotation:  Demande de Cotation N°002/DDC/ANAFOR/CIPM/2019 DU  la fourniture d'un serveur informatique et accessoires, pour l'hébergement de la Base de Données sur l'aménagement et les inventaires forestiers
1.2.	Délaidelivraison:DEUX (02) MOIS
1.3.	Nometadressedu Maitre d'Ouvrage : Monsieur le Directeur Général de l'ANAFOR, BP 1341 Rue CEPER Yaoundé, Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87. Porte 1 <sup>ER</sup> étage Immeuble-siège
2.1.	Sourcedefinancement:Budget ANAFOR exercice 2019 Imputation: 53/1.4.19.3/244205
4.1	Listedescandidatspré qualifiés, SANS OBJET
4.2.	Critères
5.1.	Critèresdeprovenancedesfournitures : toute provenance conforme à la norme
6.1	Qualification du soumissionnaire (voir corrections apportées à l'AAO)  le chiffre d'affaires
6.2	En cas de groupement de fournisseurs : Cf règlementation
1.1	Langue de l'offre : Français et/ou anglais
12.1	La liste des documents sur la qualification visée à l'article 12 du RGAO devra être complétée et regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit :

## ENVELOPPEA-VOLUME1.:DOSSIERADMINISTRATIF

Ledossieradministratifcontiendralespiècessuivantes en original ou copie certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois:

- Ladéclarationd'intentiondesoumissionnertimbrée (suivantmodèlejoint),
- L'acte donnant pouvoir d'engager la société, b.
- Uneattestationdenon-failliteétablieparleTribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres ;
- Une attestation de non redevance délivrée par les Impôts, d.
- e. Carte contribuable,
- Registre de commerce, f.
- Uneattestationdedomiciliationbancairedusoumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre agréée parleMinistère charge desFinancesduCameroun, sauf disposition contraires prévues par la convention de financement ;
- Laquittanced'achatduDossierde Demande de Cotation; h.
- Lacautiondesoumission (suivantmodèlejoint) d'unmontantde 200.000 (deux cent i. mille)francsCFAetd'une duréedevaliditédequatre (04)mois, établie par une banque de premier ordre agréée parleMinistère en charge desFinances du Cameroun,
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité j. compétente de l'organisme chargée de la régulation;
- Uneattestationdélivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que lesoumissionnaireasatisfaitàsesobligationsvis-àvisdeladitecaissedatantdemoinsdetrois mois;
- Un plan de localisation 1.

Encasdegroupementchaquemembredugroupementdoitprésenterundossieradministratif complet, lespiècese, f,g étantuniquement présentés par le mandataire du groupement.

## ENVELOPPEB-VOLUME2:OFFRETECHNIQUE

## b.1.Lesrenseignementssurlesqualifications

- (01)marchésimilaireaucoursdescinq Lapreuved'avoirdéjàexécutéun (05)dernièresannées, avecles montants desdits marchés, les coordonnées des Maîtres projets responsables des d'Ouvrageainsiquelesdocumentsjustificatifs(copiesdesmarchésoulettres-commande
- et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception b. certifiantlabonneexécutiondecesmarchés);
- c.
- chiffre d'affaires supérieur ou égal à 10.000.000 FCFA (douze millions francs)

## b.2.propositionstechniques

- le chiffre d'affaires
- Ladisponibilitédespiècesderechange
- Leserviceaprès-vente
- la présentation de l'offre
- Les références du fournisseur

b.3.le délai de livraison...... DEUX (02) MOIS

## b.4.Lespreuvesd'acceptationsdesconditionsdumarché

Lesoumissionnaireremettralescopiesdûmentparaphées sur toutes les pages et signésà la dernière page desdocumentsàcaractères administratifettechniquerégissantlemarché,àsavoir:

- a. LeCahierdesClausesAdministrativesParticulières(CCAP);
- b. LesSpécificationsTechniques(ST).

## ENVELOPPEC. VOLUME3:OFFREFINANCIERE

Elleregroupetouslesélémentspermettantdejustifierlecoûtdesprestations, àsavoir:

- **c.1**. Lasoumission proprement dite, en original rédigés el on le modèle joint, timbré autarifen vigueur, signée et datée;
- c.2.Le Bordereaudesprixunitaires et/ou forfaitairesdûmentrempli;
- c.3.LeDétail quantitatif et estimatifdûmentrempli;
- c.4.LeSous-détaildesprix unitaires et/ouladécompositiondesprixforfaitaires;

LessoumissionnairesutiliserontàceteffetlespiècesetmodèlesprévusdansleDossierde Demande de Cotation, sous réserve des dispositions de l'Article 19.2 du RGAO concernant le sautres formes possibles de caution de soumission.

NB: Les différentes parties d'un même dos sier seronts éparées par les intercalaires de couleur aussibien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliters on examen.

	Prix et monnaie de l'offre
13.1.	incoterm,lelieuouport determedecommerceutilisé : SANS OBJET
13.2.	Lesprixdumarchésont <i>nesontpas</i> révisables.
15.2. et	Monnaie(s) de l'offre:Les prix seront libellés en francs CFA
<u> 15.3</u>	
17.3	Périodedefonctionnementprévuepourlesfournitures: SANS OBJET
	Préparationetdépôtdesoffres
19.1	Montantdelacaution de soumission:200.000 (deux centmille) F CFA
20.1.	Périodedevaliditédesoffres:
	Lapériodedevaliditédesoffresestdequatre-vingt-dix
	(90)joursàpartirdeladatelimitededépôtdesoffres.
	Nombredecopiesdel'offrequidoiventêtrerempliesetenvoyées:
22.1.	Sept (07) exemplaires dontunoriginalet six copies.

22.2.	Adressedel'Autorité Contractante àutiliserpourl'envoidesoffres:  Monsieur le Directeur Général de l'ANAFOR, BP 1341 Rue CEPER Yaoundé, Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87. Porte 102 1 <sup>ER</sup> étage Immeuble-siège
	Numérodel'appeld'offres
23.1.	Dateetheurelimitesdedépôtdesoffres: Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la, porte 102 ci-dessus visée, au plus tard le 26 JUIN 2019 à 12 heures 00, (heure locale), et devra porter la mention :  «AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION  N°
	An'ouvrirqu'enséancededépouillement »
26.1.	Lieu,dateetheuredel'ouverturedesplis:  L'ouverture des offres aura lieu le le partir de 13 heures précises, par la Commission Interne de PassationdesMarchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, siseàl'Immeuble siège Rue CEPER.
	Attributionde la Lettre-commande
40.1 40.2	LaLettre-commande est attribuée au soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins-disante dont l'offre est conforme au Dossier de consultation et remplissant les capacités techniques et financières requises, pour chaque lot.  Dans les vingt (20) jours suivant la notification de laLettre-commandepar le Maître d'Ouvrage. Le Fournisseur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitie conformément au modèle fourni dans le Dossier de Demande de Cotation.  Ce cautionnement définitif dont le montant est de 400.000 FCFA (quatre cent mille francs).  Il peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agrée conformément aux textes en vigueur et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.

Pièce n°3 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)

# **Tabledesmatières**

Chapitrel:D	ispositions Générales
Article1	:Objetde la Lettre-commande
Article2	:ProcéduredePassationde la Lettre-commande
Article3	:Définitionsetattributions(CCAGArticle2complété)
Article4	:Langue,loietréglementationapplicables
Article5	:Normes(CCAGArticle3Complété)
Article6	:Piècesconstitutivesde la Lettre-commande(CCAGArticle9)
Article7	:Textesgénérauxapplicables
Article8	:Communication(CCAGArticles6complété)
Article9	:Ordresdeservice(CCAGArticle8)
Article10	:Matérieletpersonneldufournisseur
Chapitrell:Cla Article11	ausesFinancières :Garanties etcautions(CCAGArticles21 et40)
Article12	:Montantde la Lettre-commande
Article13	:Lieuet mode depaiement
Article14	:Variationdesprix(CCAGArticle17)
Article15	:Formulesderévisiondesprix(CCAGArticle18)
Article16	:Formulesd'actualisationdesprix(CCAGArticle18)
Article17	:Avances(CCAGArticle21)
Article18	:Paiement(CCAGArticle19complété)
Article19	:Intérêtsmoratoires(CCAGArticle20)
Article20	:Pénalitésderetard(CCAGArticle34complété)
Article21	:Régimefiscaletdouanier(CCAGArticle10)
Article22	:Timbresetenregistrementde la Lettre-commande(CCAGArticle11)
ChapitrellI:E Article23	Exécutiondesprestations consistance des prestations
Article23	:Brevet(CCAGcomplété)
Article24	:Lieuetdélaisdelivraison (CCAGArticles31et33.1)
Article25	
Article26	
Article27	
Article28	:Serviceaprès-venteetconsommables(CCAGArticle14)

ChapitrelV:D	elaréceptionelaréception
Article29	:Documentsàfourniravantlaréceptiontechnique (CCAGArticle41Complété)
Article30	:Réceptionprovisoire(CCAGArticles40et41)
Article31	:Documentsàfourniraprèsréceptionprovisoire (CCAGArticle40Complété)
Article32	:Délaidegarantie(CCAGArticle40complété)
Article33	:Réceptiondéfinitive(CCAGArticle48)
ChapitreV:D Article34	ispositionsdiverses :Résiliationde la Lettre-commande(CCAGArticle57)
Article35	:Casdeforcemajeure(CCAGArticle56)
Article36	:Différendsetlitiges(CCAGArticle61)
Article37	:Editionetdiffusionde la Lettre-commande
Article38	et dernier :Entréeenvigueurde la Lettre-commande

Chapitrel: Dispositions Générales

Article1:Objetde la Lettre-commande

1.1 Objet de la Lettre-commande

LaprésenteLettre-commandea pour objet la fourniture d'un serveur informatique et accessoires, pour l'hébergement de la Base de Données sur l'aménagement et les inventaires forestiers; à laDirection Générale de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) suivantlescaractéristiques définies dans les spécifications techniques et les quantités définies dans le devis estimatif.

1.2 Consistance des prestations

Les prestations de la présenteDemande de Cotation comprennent :

- La livraison du serveur informatique,
- La livraison des accessoires,
- L'adressage !P publique du serveur,
- La Configuration et mise en fonctionnement du serveur.

Article2:Procéduredepassationde la Lettre-commande

LaprésenteLettre-commandeest passéeaprès

		DEMANDE DE COTATION
$N^{\circ}$	002	/DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU
la fourniture	d'un	serveur informatique et accessoires, pour l'hébergement de la
Base	de D	onnées sur l'aménagement et les inventaires forestiers

Article3: Définitionsetattributions (CCAGArticle2complété)

- 3.1.Définitionsgénérales (cf code)
  - L'Autorité Contractante (AC) est : <u>Le Directeur Général de l'ANAFOR</u>. Il passe le marché veille à la conservation des originaux des documents y relatifs et procède à la transmission des copies au Ministre en charge des Marchés Publics et à l'organisme chargé de la régulation
  - L'autorité en charge du contrôle de l'effectivité de la réalisation des travaux est : <u>Le Ministre en charge des Marchés Publics</u>
  - Le Maitre d'Ouvrage est : <u>Le Directeur Général de l'ANAFOR</u>. Il représente l'administration bénéficiaire des prestations;
  - LeChef de service du marché est : <u>LeChef de Division de la Coopération</u>; Il veille au respect des Clauses Administratives, Techniques et Financières et des délais contractuels.
  - L'Ingénieur du marché est :<u>Le Coordonnateur Contrat Plan Etat/ANAFOR</u> , ci-après désigné l'Ingénieur ;

• le	Fournisseur es	<b>†</b> •			
------	----------------	------------	--	--	--

#### 3.2.Nantissement

La présenteLettre-commande peut être donné en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance

#### Dans ce cas:

- L'autorité chargée de l'ordonnancement des paiements est : Le Directeur Général de l'ANAFOR;
- L'autoritéchargéedelaliquidationdesdépenses est: Le Directeur Général de l'ANAFOR;
- L'autorité chargée de l'ordonnancement est : Le Directeur Général de l'ANAFOR;
- L'organisme ou le responsable chargé du paiementest: l'Agent Comptable de l'ANAFOR
- Le responsable compétent pour fournir les renseignementsautitredel'exécutionde la présente Lettre-commande est: L'Ingénieur du Marché

3.3 Attributions de la mission de contrôle, SANS OBJET

## Article4: Langue, loise trèglements applicables

- 4.1.Lalangueutiliséeestle Françaiset/oul'Anglais.
- 4.2.Le Fournisseur s'engage à observer les lois, règlements, en vigueur en République du Cameroun et ce, aussi bien dans sa propre organisation que dans la réalisationde la lettre-commande.

Si,cesrèglements,loisetdispositions administratives et fiscales en vigueur à la date de signatureduprésentmarchévenaientàêtremodifiésaprèslasignaturedumarché,lescoûtséventuelsquiend écouleraientdirectementseraientpris encomptesansgainnipertepourchaquepartie.

## Article5:Normes(CCAGArticle3complété)

- 5.1 Lesfournitureslivréesenexécutionde laprésentelettre-commandeseront conformes aux normes fixées dansles Spécifications Techniques etquandaucunenormeapplicablen'estmentionnée,àlanormefaisantautorité en la matière et applicable au Cameroun ; cettenormeseralanormelaplusrécemment approuvéeparl'autoritécompétente.
- 5.2. LeFournisseurétudiera, exécutera et garantira les fournitures et prestations de la présente lettrecommande en prenant en considération la meilleure pratique de réalisation au Cameroun pour des opérations de technologies imilaire.

## Article6: Pièces constitutives de la lettre-commande(CCAGArticle9)

Les pièces contractuelles constitutives de la présentelettre-commande sont par ordre de priorité :

- 1. lalettredesoumissionoul'acted'engagement;
- la soumission du Fournisseur et ses annexes dans toutes les dispositions non contraires au CahierdesClausesAdministrativesParticulières et au Cahier desSpécifications Techniques cidessousvisés;
- 3. le Cahier des Clauses Administratives Particulières(CCAP);
- lesSpécificationsTechniques(ST);
- lesélémentspropresàladéterminationdumontant de lalettrecommande, telsque, parordredepriorité: les bordereaux desprixunitaires; l'état desprix forfaitaires; ledétailoule devises timatif; la décomposition des

prix forfaitaires et/ou le sous-détail desprixunitaires;

- 6. leprojetd'exécution
- 7. leCahierdesClausesAdministrativesGénérales (CCAG)applicablesauxmarchéspublicsdefournituresmis en vigueur par arrêté N° 033 du 13 février2007;

## Article 7:Textesgénérauxapplicables

Leprésentmarchéestsoumisauxtextesgénéraux ci-après:

- 1. La Loi N°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi des Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2019 ;
- Le décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des entreprises publiques en son Article 116
- 3. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics;
- 4. Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
- Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de RégulationdesMarchésPublics modifié et complété par Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012;
- 6. Ledécretn°2003/651/PMdu16avril2003fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanierdesMarchésPublics;
- 7. Le Décret n°2002/155 du 18 Juin 2002 portant changement de dénomination de l'Office National de Développement des Forêts ;
- 8. Le Décret n°2002/156 du 18 Juin 2002 portant approbation des Statuts de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) ;
- La Circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 du Ministre des Finances portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités publiques, pour l'Exercice 2019 ;
- 10. La Circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant Mesures transitoires consécutives à la publication d'un nouveau Code des marchés publics ;
- 11. Lesnormesenvigueur
- 12. D'autrestextesspécifiquesaudomaineconcerné parla Lettre-commande.

#### Article8:Communication(CCAGArticles6complété)

- 8.1. Toutescommunications au titre du présent marché sont écrites et les notifications faites aux adresses ci-après :
- - b. Dans le cas où le Maitre d'Ouvrage est le destinataire:
    - Monsieur le *Directeur Général de l'ANAFOR, BP 1341 Yaoundé Rue Ceper*, avec copie adressée dans les mêmes délais, à l'Autorité Contractante, au Chef de service, etàl'ingénieur,
  - c. Dans le cas où l'Autorité Contractante est le destinataire :

Monsieur le Directeur Général de l'ANAFOR, BP 1341 Yaoundé Rue Ceper, avec

copie adressée dans les mêmes délais, au maître d'ouvrage, au chef service, à l'ingénieur,

8.2.Le Fournisseur adressera toutes notifications écritesoucorrespondances au Maître d'Ouvrage, aveccopie à l'Autorité Contractante, et auChefdeService.

## Article9:Ordresdeservice(CCAGArticle8)

Les différents ordres de service seront établis et notifiés ainsi qu'il suit :

- 9.1 L'ordre de service de commencer les prestationsest signé par le Maître d'Ouvrage et notifié auCocontractant par le Chef de service du marché, avec copie à l'Ingénieur du marché, à l'OrganismePayeur et au Ministre Délégué à la Présidence de la République du Cameroun en charge des Marchés Publics.
- 9.2 les ordres de service ayant une incidence sur l'objectif, le montant ou le délai d'exécution de la lettre-commandeseront signés par le Maître d'Ouvrage et notifié au Cocontractant par le Chef de service du marché, avec copie, à l'Ingénieur du marché, et à l'Organisme Payeur et au Ministre Délégué à la Présidence de la République du Cameroun en charge des Marchés Publics.
- 9.3.Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations seront directement signés par le chef de service et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur avec copie à l'Autorité Contractante.
- 9.4.Les ordres de service valant mise en demeure seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service, avec copie à l'Autorité Contractante, à l'Ingénieur.
- 9.5 Les ordres de service de suspension et de reprise des prestations pour cause d'intempéries ou autre cas de force majeure, seront signés par le Maître d'Ouvragesur proposition de l'Ingénieur et notifiés au Cocontractant par le Chef de Service.
- 9.6**S'agissant des ordres de service signés par l'Autorité Contractante** et notifiés par le Maitre d'Ouvrage, SANS OBJET

Article10: Marchés à tranches conditionnelles (CCAGArticle9)

SANS OBJET

10.2.Ledélaiimpartipourlanotification del'ordrede service de commencer une tranche conditionnelle SANS OBJET

## Article11:Matérieletpersonneldu Fournisseur

11.1.Toute modificationmême partielle apportée aux propositions de l'offre technique n'inter- viendra qu'après agrément écrit du Chef de service. Encas de modification, le fournisseur le fera remplacer par un personnel de compétence (qualifications et expérience) au moins égale ou par un matériel de performance similaire et en bonétat de marche.

- 11.2.Entoutétatdecause, les listes du matérielet personnel d'encadrement à mettre en place seront soumises à l'agrément du Chef Service du Marché, dans les dix (10) jours qui suiventlanotification de l'ordredes ervice de commencer les prestations. Le Chef Service du Marchédisposerade dix (10) jours pour notifier par écritson avisavec copie au Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, les listes seront considérées comme approuvées.
- 11.3. Toute modification unilatérale apportée aux propositions en matériel et en personnel d'encadrement de l'offre technique, avant et pendant les prestations constitue un motif de résiliation du marché tel que visé à l'article 34 ci-dessous ou d'application de pénalités
- 11.4 Le Fournisseur utilisera le matériel approprié dans le projet d'exécution pour la bonne exécution des prestations selon les règles de l'art.10.5 Toute modification apportée sera notifiée à l'Autorité Contractante

## **Chapitrell:Clausesfinancières**

## Article12:Garanties etcautions(CCAGarticles21 et40)

12.1.Cautionnementdéfinitif

Lecautionnementdéfinitif est fixéà 400.000 FCFA (quatre cent mille francs).

Il est constitué et transmis au chef du service du marché dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de notification du marché.

Le cautionnement sera restitué, ou la garantie libérée, dans un délaid'un moissuivant la date de réception des prestations, à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maitre d'Ouvrage après demande du fournisseur.

## 12.2.Cautionnementdegarantie

Le titulaire de la Lettre-commande peut être dispensé de la retenue de garantie conformément à l'Article 142 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

12.3.Cautionnementd'avancededémarrage SANS OBJET

## Article13:Montantde la Lettre-commande

Lemontantdela Lettre-commande, telqu'ilressortdu [détailoudevisestimatif]ci-joint, est de (enchiffres) (enlettres) francs CFA toutest axes comprises (TTC); soit:

=	MontantHTVA:	(	)francsCFA

- MontantdelaTVA:\_\_\_\_ ( )francsCFA
- Net à percevoir= HTVA-(TSR et/ou AIR)

## Article14:Lieu et mode depaiement

Le Maître d'Ouvrage selibéreradessommes duespar virement dans le compte n°\_\_\_\_\_ ouvert au nom du Fournisseur à labanque\_\_\_\_\_

#### Article15: Variationdesprix (CCAGArticle17)

15.1. Lesprixsontfermes

15.2. Modalités d'actualisation des prix SANS OBJET

Article16:Formulesderévision ou d'actualisation desprix (CCAGarticle18)

SANS OBJET

Article17:Formules d'actualisation des prix (CCAGarticle18)

SANS OBJET

## Article18:Avances(CCAGarticle21) SANS OBJET

## Article19:Paiement(CCAGarticle19complété)

- Le règlement des prestations se fera sur présentation d'une facture unique correspondant à la totalité de la Lettre-commande et après validation du rapport final par la commission de réception.
- ledélais d'approbation des factures par le chef de service avant transmission au comptable chargé du paiement est de 15 (quinze) jours dès réception des factures;
- Tout paiement est soumis au visa préalable prévu par la règlementation en vigueur :
- Tout paiement est en outre soumis au visa budgétaire du Contrôleur Financier Spécialisé du MINFI, auprès de l'ANAFOR;
- L'Agent Comptable chargé du paiement dispose du délai prévu par la réglementation en vigueur pour le paiement des factures revêtus du visa du Contrôleur Financier MINFI, auprès de l'ANAFOR.

## Article20:Intérêtsmoratoires(CCAGarticle20)

Les intérêts moratoires éventuels sont dusconformémentàl'article166 dudécretn°2018/366du20 juin2018portantCodedesMarchésPublics.

## Article21:Pénalités(CCAGarticle34 Complété)

#### A. Pénalités de retard

- 21.1. Le montant des pénalités de retard est fixé commesuit(modifiable):
- a. Undeuxmillième(1/2000è)dumontantTTCdu marchédebase et de ses avenants éventuels parjourcalendairederetarddu premier au trentième jour au-delà du délai contractuelfixéparlemarché;
- b. Un millième (1/1000è) du montant TTCdu marché de base et de ses avenants éventuels par jour calendaire de retard au-delàdutrentièmejour.
- 21.2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base et de ses avenants éventuels.

## B Pénalités spécifiques SANS OBJET

## Article22:Régimefiscaletdouanier (CCAG article10)

Conformément audécret les modalités de miseen œuvre du régime fiscal des marché comporte notamment:

n°2003/651/PMdu16avril2003définit marchéspublics.Lafiscalitéapplicableauprésent

- Des impôts et taxes relatifsauxbénéfices industriels et commerciaux, y compris l'AIR qui constitueunprécomptedel'impôtsur lessociétés;
- Des droits d'enregistrement calculés conformémentauxstipulationsducodedesimpôts;
- Des droits et taxes attachés à la réalisation des prestationsprévuesparla lettre-commande

- i. Des droits et taxes d'entrée surle territoire camerounais (droitsde douanes, TVA, taxe informatique);
- ii. Desdroitsettaxescommunaux;
- iii. Desdroitsettaxesrelatifsauxprélèvements desmatériauxetd'eau.

Cesélémentsdoiventêtreintégrésdanslescharges quel'entrepriseimputesursescoûtsd'intervention etconstituerl'undesélémentsdessous-détailsdes prixhorstaxes.

LeprixTTCs'entendTVAincluse.

## Article23:Timbres et enregistrement des marchés(CCAGarticle11)

Sept (07) exemplaires originaux de la lettre-commandeseront timbrésetenregistrésparlessoinsetauxfraisdu Fournisseur, conformémentàlarèglementationen vigueur.

## Chapitrelll: Exécution desprestations

Article 24 : consistance des prestations

Les prestations de la présentelettre-commande comprennent :

- La livraison du serveur informatique,
- La livraison des accessoires,
- L'adressage IP publique du serveur.
- La Configuration et mise en fonctionnement du serveur.

## Article 25:Brevet (CCAGcomplété)

LeFournisseurgarantiraleMaîtred'Ouvragecontre ouàl'exploitationnonautoriséed'unbrevet,d'une del'emploidesfournituresoudeleurscomposants.

touteréclamationdestierstouchantàlacontrefaçon marqueoudedroitsdecréationindustriellerésultant

## Article26:Lieuetdélaisdelivraison (CCAGarticles31et33.1)

- 26.1. Lelieudelivraisonest; L'Immeuble siège de la Direction Générale de l'ANAFOR à l'adresse 382, Rue 1036 (Elig Essono) Yaoundé 1<sup>er</sup>
- 26.2. Le délai d'exécution des prestations objet de la présentelettre-commandeestde: DEUX (02) MOIS
- 26.3. Cedélaicourtàcompterdeladatedenotificationdel'ordredeservicedecommencerles prestations

## Article27: Rôlesetresponsabilités duFournisseur(CCAGcomplété)

Lefournisseurapourmissiond'assurerlafourniture des biens tels que décrits dans les Spécifications techniques, sous le contrôleduMaîtred'Œuvre ou l'Ingénieur etceconformémentau présentmarchéetauxrèglesetnormesenvigueur.

## Article28: Transportetassurances (CCAGarticle31)

#### 28.1.Emballagepourletransport

Le Fournisseurdoitprendretouteslesdispositions nécessairespour que les fournitures proposées soientprotégées par un emballage soigné et approprié au transport maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Le fournisseur doit faire toute diligencepour réparertous lesdégâts éventuellement occasionnés pendant le transport jusqu'au lieu de livraison.

29.2.Assurance Lesrisquesdetoutesnaturespendantletransport uneassurancepriseparleFournisseur.

i jusqu'aulieudelivraisondoiventêtrecouvertspar

## Article28: Essaisetservicesconnexes (CCAGarticle28)

Lorsque les essais faits pour s'assurer de la qualité de ce qui est fourni comportent la destruction de certaines pièces ou de certaines quantités de matières, elles doivent être remplacées par le Fournisseur à ses frais.

Les essais comprendront :

- L'opération de mise en œuvre du serveur
- La remise de la documentation technique

## Article28: Serviceaprès-vente et consommables(CCAGarticle14)

Le Fournisseur aura à maintenir en République du Camerounpendantunepériodede <u>12</u> <u>MOIS</u> àcompter dela date de réception définitive: il disposera notamment d'un personnel qualifié capable d'assurer toutes les réparations nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement et ou accessoires qu'il a fournis;

## **ChapitrelV:Delaréception**

## Article29: Documents à fournir avant laréception technique (CCAG article 41 complété)

Le Fournisseur devradansundélaidedix(10)jours au moins avant la réception techniquetransmettre auMaîtred'Ouvragelesdocumentssuivants:

- 1. Copiedelafacturedécrivantlesfournituresindiquantleursquantités, leur prixet le montant total
- 2. Notificationdelalivraison;
- 3. Certificatdegarantiedufabriquantoudufournisseur;
- 4. Certificatd'origine.

## Article30: Réceptionprovisoire (CCAGarticles40et41)

Avant la réception provisoire, le Fournisseur demandeparécritauMaitre d'Ouvrage avec copie au Chef Service du Marché, à l'ingénieur, à l'organisme payeur, l'organisation d'une visite technique préalableàlaréception.

## 30.1. Epreuves comprises dans les opérations préalables à la réception provisoire

L'Ingénieur du Marché désigné procède aux vérifications en qualité dans l'usine du Fournisseur. Ces opérations font l'objet d'un procès-verbal signé sur le champ et portant les propositions d'acceptation, de mise à réparer, à bonifier ou de rejet. Ce procès-verbal est transmis à la Commission de réception!

## 30.2. LaCommissionderéceptionseracomposée desmembressuivants :

- 1. Le Président ; Maitre d'Ouvrage ou son représentant,
- 2. Les Membres :
  - 2.1 Chef de Service du Marché,
  - 2.2 Représentant du Ministre Délégué à la Présidence de la République en charge des Marchés Publics (en qualité d'Observateur),
  - 2.3 Comptable-Matières
- 3. Le Rapporteur : Ingénieur du Marché,

Les membres de la commission de réception sont convoqués au moins cinq (05) jours avant la date de réception.

Le Fournisseur est convoqué à la réception par courrieraumoinscinq (05) jours avantladatedela réception. Il est tenu d'y assister (ou de s'y faire représenter). Il assiste à la réception en qualité d'observateur.

Sonabsenceéquivautàl'acceptationsansréserve desconclusions de la converte de

LaCommission de réception, après vérification des quantités et la qualité et au vu du procèsverbal de réception technique, se prononce sur l'admission en réception définitive des fournitures.

Cette réception provisoire fera l'objet d'un procès-verbal signé sur le champpartouslesmembresdelacommission de réception.

Article31:Documents afournira près réception provisoire (CCAGarticle 40 complété) SANS OBJET

## Article32: Délaidegarantie (CCAGarticle40complété)

- 32.1. La durée de garantie est de <u>12 MOIS</u>à compter de la date de réception provisoire des prestations.
- 32.2. Pendantlapériodedegarantie, le Fournisseur esttenude disposer:
  - Unpersonnelqualifiécapabled'assurertoutesles réparations nécessaires au bon fonctionnement del'équipementetouaccessoiresqu'ilafournis;
  - 2. Unstocksuffisantdepiècesderechange.

#### Article 33 :Réceptiondéfinitive(CCAG article48)

- 33.1. La réception définitive s'effectuera dans un délaimaximaldequinze(15)jours àcompterde l'expirationdudélaidegarantie.
- 33.2. Lemaîtred'œuvre SANS OBJET
- 33.3. laprocédure de réception définitiveest la même que celledelaréception provisoire.
- 33.4. La réception définitive marque la fin du marchéetlibèrelefournisseur et maître d'ouvrage detoutes leursobligations. Lasignaturecontradictoiredu décompte Général et définitif par le Maître d'ouvrageetlefournisseurclôtdéfinitivement lemarché.

## **ChapitreV:Dispositions diverses**

## Article 34: Résiliation du marché (CCAG article 57)

La Lettre-commandepeut être résiliéecomme prévu à la Section II Sous-sectiondu décret n° 2018/366du 20Juin2018 portant Code des Marchés Publicset également dans les conditions stipulées aux articles 57, 58 et 59 du CCAG, notamment dans l'undes casci-après:

- 1. Retarddeplusdequinzejours (15) calendairesdansl'exécutiond'unordredeserviceouarrêtinjustifiédes prestationsdequinzejours (15) calendaires calendaires;
- 2. Retarddanslesprestationsentraînantdespénalitésau-delàde10%dumontantdesprestations;
- 3. Refusdelareprisedesprestationsnon conformes;
- 4. Défaillancedufournisseur;
- 5. Non paiement persistant des prestations

## Article35:Casdeforcemajeure(CCAGarticle56)

## Définition du terme force majeure

Aux fins de la présente clause, le terme "force majeure" désigne un événement échappant au contrôle du Cocontractant, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible et inévitable. De tels événements peuvent inclure, sans que la liste soit limitative, les actes du Maître d'Ouvrage, soit au titre de la souveraineté de l'Etat, les guerres et révolutions, inondations, épidémie, soit au titre de la Lettre-commande, les mesures de quarantaine et d'embargo sur le fret, les tremblements de terre et autres faits analogues.

## Responsabilité du Cocontractant

En cas de force majeure, le Cocontractant ne verra sa responsabilité dégagée que s'il a averti par écrit à l'Autorité Contractante de son intention d'évoquer cette force majeure et ce, avant la fin du quinzième (15<sup>ème</sup>) jour qui a suivi l'événement. En tout état de cause, il appartient à l'Autorité Contractante d'apprécier cette force majeure et les preuves fournies.

## Article36:Différends etlitiges(CCAGarticle61)

Les différends ou litiges nés de l'exécution de la présenteLettre-commande peuvent faire l'objet d'un règlement à l'amiable. Lorsqu'aucune solution amiable ne peut être apportée au différend, celui-ci est porté devant la juridictioncamerounaisecompétente.

#### Article37:Editionetdiffusionde laprésenteLettre-commande

Quinze(15) exemplaires de laprésenteLettre-commande seront édités par les soins du Fournisseur et fournis à *l'Autorité Contractante*.

#### Article38etdernier: Entréeenvigueur de la présente Lettre-commande

**LaprésenteLettre-commande**ne deviendra définitivequ'après sa signature par *l'Autorité* Contractante. Elleentrera envigueurdèssanotificationauFournisseurparcette dernière.

# <u>Pièce n°4 :</u> Descriptif de la Fourniture

## DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

N°	Désignation	Spécificités Techniques
1.	Serveur - Disque Dur	ML 350 Gen9 1Tox3, 16 GO RAM processeur Xéon E5 V4, Alimentation redondante et Contrôleur RAID
2.	Moniteur	32 pouces LED
3.	Système d'exploitation	Debian 9 ou Centos 7
4.	Onduleur	2000 VA
5.	Parasurtenseur	05 prises
6.	Régulateur de tension	2000 VA
7.	Split	02 CV
8.	Clavier Azerty	Port USB
9.	Souris Laser	Bluetooth ou wifi
10.	Armoire	9U
11.	Panneaux de brassage	24 ports cat 6 FTP
12.	MS office 2016	en français + Icence
13.	Routeur	TP-link
14.	Switch	TP-link
15.	Convertisseur	HDMI-VGA
16.	Licence	VmwareVshere

## Liste des Fournitures et Calendrier de livraison

[Le Maître d'Ouvrage remplit ce tableau, à l'exception de la colonne « Date de livraison offerte par le Soumissionnaire »

qui est remplie par le Soumissionnaire. La liste des articles doit être identique à celle qui apparaît au bordereau des prix]

Fournitures d'unités)  Fournitures  Finale comme indiqués au au plus tôt plus tard par le Soumis	Article	Description	Quantité	Unité	Site ou	D	ate de livraiso	<u> </u>
Invasion au plus tôt   Invasion au plus tôt	No.	des	(Nombre d'unités)		l .	1		Date de
RPAO   RPAO   Par le Soumis sionnair	į I	Fournitures	4 4111100)					livraison
1. Serveur -						au plus tõt	plus tard	
1. Serveur –       01 U         Disque Dur       01 U         2. Moniteur       01 U         3. Système d'exploitation       01 U         4. Onduleur       01 U         5. Parasurtenseur       01 U         6. Régulateur de tension       01 U         7. Split       01 U         8. Clavier Azerty       03 U         9. Souris Laser       03 U         10. Armoire       01 U         11. Panneaux de brassage       01 U         12. MS office 2016       01 U         13. Routeur       01 U         15. Convertisseur       01 U					RPAO			
1. Serveur –       01 U         Disque Dur       01 U         2. Moniteur       01 U         3. Système d'exploitation       01 U         4. Onduleur       01 U         5. Parasurtenseur       01 U         6. Régulateur de tension       01 U         7. Split       01 U         8. Clavier Azerty       03 U         9. Souris Laser       03 U         10. Armoire       01 U         11. Panneaux de brassage       01 U         12. MS office 2016       01 U         13. Routeur       01 U         14. Switch       01 U         15. Convertisseur       01 U								sionnaire
2.       Moniteur       01       U         3.       Système d'exploitation       01       U         4.       Onduleur       01       U         5.       Parasurtenseur       01       U         6.       Règulateur de tension       01       U         7.       Split       01       U         8.       Clavier Azerty       03       U         9.       Souris Laser       03       U         10.       Armoire       01       U         11.       Panneaux de brassage       01       U         12.       MS office 2016       01       U         13.       Routeur       01       U         14.       Switch       01       U         15.       Convertisseur       01       U	1.	Serveur –	01	U			,	
3.       Système d'exploitation       01       U         4.       Onduleur       01       U         5.       Parasurtenseur       01       U         6.       Régulateur de tension       01       U         7.       Split       01       U         8.       Clavier Azerty       03       U         9.       Souris Laser       03       U         10.       Armoire       01       U         11.       Panneaux de brassage       01       U         12.       MS office 2016       01       U         13.       Routeur       01       U         15.       Convertisseur       01       U		Disque Dur						
d'exploitation       Immeuble-siège         5. Parasurtenseur       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         6. Régulateur de tension       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         7. Split       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         8. Clavier Azerty       03 U Direction Générale de l'ANAFOR         9. Souris Laser       03 U Direction Générale de l'ANAFOR         10. Armoire       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         11. Panneaux de brassage       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         12. MS office 2016       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         12. MS office 2016       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         13. Routeur       01 U Direction Générale de l'ANAFOR         14. Switch       01 U Direction Générale de l'ANAFOR	2.	Moniteur	01	U				
4. Onduleur       01       U       Immeuble-siège         5. Parasurtenseur       01       U       Direction Générale de l'ANAFOR         6. Régulateur de tension       01       U         7. Split       01       U         8. Clavier Azerty       03       U         9. Souris Laser       03       U         10. Armoire       01       U         11. Panneaux de brassage       01       U         12. MS office 2016       01       U         13. Routeur       01       U         15. Convertisseur       01       U	3.	Système	01	U				
5.       Parasurtenseur       01       U       U       Siège Direction Générale de l'ANAFOR         6.       Régulateur de tension       01       U       U       I'ANAFOR         7.       Split       01       U         8.       Clavier Azerty       03       U         9.       Souris Laser       03       U         10.       Armoire       01       U         11.       Panneaux de brassage       01       U         12.       MS office 2016       01       U         13.       Routeur       01       U         14.       Switch       01       U         15.       Convertisseur       01       U		d'exploitation						
6. Régulateur de tension  7. Split  9. Souris Laser  10. Armoire  11. Panneaux de brassage  12. MS office 2016  13. Routeur  14. Switch  15. Convertisseur  10. Régulateur de l'ANAFOR  Générale de l'ANAFOR  Générale de l'ANAFOR  I U  I U  I U  I U  I I U  I I I I I I	4.	Onduleur	01	Ü				
6. Régulateur de tension	5.	Parasurtenseur	01	U		.,		
8. Clavier Azerty 03 U  9. Souris Laser 03 U  10. Armoire 01 U  11. Panneaux de brassage 01 U  12. MS office 2016 01 U  13. Routeur 01 U  14. Switch 01 U  15. Convertisseur 01 U	6.		01	U				_
8. Clavier Azerty 03 U  9. Souris Laser 03 U  10. Armoire 01 U  11. Panneaux de brassage 01 U  12. MS office 2016 01 U  13. Routeur 01 U  14. Switch 01 U  15. Convertisseur 01 U								
9. Souris Laser 03 U  10. Armoire 01 U  11. Panneaux de brassage 01 U  12. MS office 2016 01 U  13. Routeur 01 U  14. Switch 01 U  15. Convertisseur 01 U	7.	Split	01	U				
10. Armoire       01       U         11. Panneaux de brassage       01       U         12. MS office 2016       01       U         13. Routeur       01       U         14. Switch       01       U         15. Convertisseur       01       U	8.	Clavier Azerty	03	U				
11. Panneaux de brassage       01       U         12. MS office 2016       01       U         13. Routeur       01       U         14. Switch       01       U         15. Convertisseur       01       U	9.	Souris Laser	03	U				
brassage       01       U         12. MS office 2016       01       U         13. Routeur       01       U         14. Switch       01       U         15. Convertisseur       01       U	10.	Armoire	01	U	- -	-		
12. MS office 2016       01       U         13. Routeur       01       U         14. Switch       01       U         15. Convertisseur       01       U	11.		01	Ū				
13. Routeur       01       U         14. Switch       01       U         15. Convertisseur       01       U	•	brassage						
14. Switch         01         U           15. Convertisseur         01         U	12.	MS office 2016	01	Ū				
15. Convertisseur 01 U	13.	Routeur	01	U				
	14.	Switch	01	U	-		_	
16. Licence 01 U	15.	Convertisseur	01	U		-		
	16.	Licence	01	U				

# Pièce n°5 : Cadre du bordereau des prix unitaires et des prix forfaitaires

## CADRE DU BORDEREAUDESPRIXDESUNITAIRES

Prixn°	Libelléoudésignation PrixunitaireentouteslettreshorsT.V.A	Unité	Prixenchiffre s HTVA
1.	L'unitéàfrancs horsTVA		
2.	L'unitéà francs horsTVA		
3,	L'unitéà francs horsTVA		
4.	L'unitéà francs horsTVA		
5.	L'unitéàfrancs horsTVA		
6.	L'unitéà francs horsTVA		
7.	L'unitéà francs horsTVA		
8.	L'unitéàfrancs horsTVA		
9.	L'unitéà francs horsTVA		-
10.	L'unitéà francs horsTVA		
11.	L'unitéà francs horsTVA		
12.	L'unitéà francs horsTVA		
13.	L'unitéà francs horsTVA		
14.	L'unitéà francs horsTVA		
15.	L'unitéà francs horsTVA		
16.	L'unitéà francs horsTVA		

NomduSoumissionnaire
Signature
Date

# Pièce n°6 : Cadre du détail estimatif

#### **CADRE DU DETAILESTIMATIF**

N°	Désignation	Unité	Qté	PU	PTHTVA
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10					
11					
12				·	
13					
14					
15				İ	
_16					
		a. TotalHTV	Α		
		b. TVA			
		c. AIR		•	
		d. TotalTTC	;		

NomduSoumissionnaire
Signature
Date

# Pièce n°7 : Cadre du sous-détail des prix unitaires

## Sous-détaildesprixunitaires

N°	Désignation	Coût d'achat	Transport	Coût commande	Frais de livraison	Marge	Prixunitaire HTVA
	<u> </u>						
		•					

A 1	_		
Nome	luSour	าเรรเดท	naire

Signature

Date

<u>Pièce n°8 :</u> Modèle de Lettre-commande

## AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER (SCP)

#### National Forestry Development Agency (soc)

382 Rue 1036 (Elig ESSONO) Ydé 1<sup>er</sup> BP 1341/Tél. (237) 222 21 03 93 / 222 21 41 87 Fax (237) 222 21 53 50 Email : anafor.anafor@yahoo.com / site web : www.anafor.cm /facebook: anaforcameroun

LETTRE CO	OMMANDEN°	/LC//	ANAFOR/CIPM/2019		
PasséeaprèsDemande de cotationn°002_/DDC /ANAFOR/CIPM/2019du					
Maître d'Ouvrage:	Directeur Généra	l de l'ANAI	FOR		
Titulairede la Lettre	e-commande:				
N°R.C: ; N°Contril	Fax: ouable:		; RIB :		
<u></u> ,			·		
Objetde la Lettre-C	ommande :				
Lieudelivraison	:Immeuble-Siège	e Direction Ge	énérale de l'ANAFOR		
Montants enFCFA	:				
[	TTC				
	HTVA				
	1.V.A.				
	AIR			-	
	Netàmandate 	er	<del></del>		
<u>délaidelivraison</u>	:DEUX MOIS (02)	)			
<u>Financement</u>	:Budget ANAFOR	R exercice 201	19		
<u>Imputation</u>	:				
	SOU	SCRITE,	LE		
	SIGN	IEE,	LE		
	NOT	IFIEE,	LE		
	ENR	EGISTREE	, LE		

Liftie.	
L'Administration de laRépubliqueduCameroun,représentéepar <b>Monsieur BEKOLO, Directeur Général</b> de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Fore (ANAFOR) ci-aprèsdénommée,«L'Autorité contractante»	OLC stier
D'unepart,	
Etlasociété B.P:TelFax: N°R.C:N°Contribuable:	
[indiquerlenomduFournisseur,sonadressecomplèteainsiquelenometlaqualitédusignatai bilité],	reha
ci-après dénommée, «LeFournisseur»	
D'autrepart,	
D'autrepart,	

Ilaétéconvenuetarrêtécequisuit:

## **Sommaire**

#### TITRE I : CAHIER DE CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Chapitrel:	Dispositions Générales
Article1	:Objetde la Lettre-commande
Article2	:ProcéduredePassationde la Lettre-commande
Article3	:Définitionsetattributions(CCAGArticle2complété)
Article4	:Langue,loietréglementationapplicables
Article5	:Normes(CCAGArticle3Complété)
Article6	:Piècesconstitutivesde la Lettre-commande(CCAGArticle9)
Article7	:Textesgénérauxapplicables
Article8	:Communication(CCAGArticles6complété)
Article9	:Ordresdeservice(CCAGArticle8)
Article10	:Matérieletpersonneldufournisseur
Chapitrell:Cl Article11	ausesFinancières
Article12	:Montantde la Lettre-commande
Article13	:Lieuet mode depaiement
Article14	:Variationdesprix(CCAGArticle17)
Article15	:Formulesderévisiondesprix(CCAGArticle18)
Article16	:Formulesd'actualisationdesprix(CCAGArticle18)
Article17	:Avances(CCAGArticle21)
Article18	:Paiement(CCAGArticle19complété)
Article19	:Intérêtsmoratoires(CCAGArticle20)
Article20	:Pénalitésderetard(CCAGArticle34complété)
Article21	:Régimefiscaletdouanier(CCAGArticle10)
Article22	:Timbresetenregistrementde la Lettre-commande(CCAGArticle11)
ChapitrellI:E: Article23	xécutiondesprestations :Brevet(CCAGcomplété)
Article24	:Lieuetdélaisdelivraison (CCAGArticles31et33.1)
Article25	:Rôlesetresponsabilitésdufournisseur(CCAGcomplété)
Article26	:Transportetassurances(CCAGArticle31)
Article27	:Essaisetservicesconnexes(CCAGArticle28)
Article28	:Serviceaprès-venteetconsommables(CCAGArticle14)

ChapitrelV:	Delaréception
Article29	:Documentsàfourniravantlaréceptiontechnique (CCAGArticle41Complété)
Article30	:Réceptionprovisoire(CCAGArticles40et41)
Article31	:Documentsàfourniraprèsréceptionprovisoire (CCAGArticle40Complété)
Article32	:Délaidegarantie(CCAGArticle40complété)
Article33	:Réceptiondéfinitive(CCAGArticle48)
ChapitreV:I Article34	Dispositionsdiverses :Résiliationde la Lettre-commande(CCAGArticle57)
Article35	:Casdeforcemajeure(CCAGArticle56)
Article36	:Différendsetlitiges(CCAGArticle61)
Article37	:Editionetdiffusionde la Lettre-commande
Article38	et dernier :Entréeenvigueurde la Lettre-commande

TITRE II : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

TITRE III : BORDEREAU DE PRIX UNITAIRE

TITRE IV : CADRE DU DEVIS ESTIMATIF

			eredude la L /LC/ANAF			
Passéeaprès			/LC/ANAF 002_/DDC /			,***
Avec						1
Pourlafourni	turede				·	
Montantde l	la Lettre-	Command	e:			
Délaidelivraiso	n :DE	EUX MOIS (	(02)			
		Luetac	ceptéparlefo	urnisseur		
		Y	aoundé,le	<u></u>		
		s	ignéparl'Auto	orité contra	ctante,	
			Yaoundé,le	÷		
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-	
		E	inregistrement	t		

Pièce n°9 : Modèle des pièces à utiliser par le Soumissionnaire

# **Tabledesmodèles**

Annexen°1:Modèledesoumission

Annexen°2:Modèledecautiondesoumission

Annexen°3:Modèledecautionnementdéfinitif

Annexen°4:Modèledecautionderetenuedegarantie

Annexen°5:Modèled'attestationdufabricant

### Annexen° 1 : Modèle de soumission

Je, soussigné
[indiquerlenometlaqualitédusignataire]
représentant la société, l'entreprise ou le groupement <sup>(8)</sup>
inscriteauregistreducommercede
. souslen°
Après avoir pris connaissance de toutes les pièces figurant ou mentionnées au dossier d'Appel d'Offresycomprislesadditifs,
N°[rappelerl'objetdel'appeld'offres]
<ul> <li>Me soumets et m'engage à livrer les fournitures conformément au dossier d'Appel d'Offres, moyennant les prix que j'ai établi moi-même sur la base des bordereaux de prix et quantités, lesquelsprixfontressortirlemontantdel'offrepourlelotn°</li></ul>
[en chiffres et en lettres] francs CfaHors TVA, et à
francsCFAToutesTaxesComprises.[enchiffresetenlettres]
- M'engageàlivrerlesfournituresdansundélaide mois
- M'engage en outre à maintenir mon offre dans le délai jours [indiquer la durée de validité,
enprincipe90jours]àcompterdeladatelimitederemisedesoffres.
Les rabais offerts et les modalités d'application des dits rabais sont les suivants:
Le Maître d'Ouvrageselibéreradessommesduesparelleautitreduprésentmarchéenfaisantdonner
crédit au compte n° ouvert au nom de
auprès de la banque AgencedeAgencede
Avantsignaturedumarché,laprésentesoumissionacceptéeparvousvaudraengagemententrenous.
Faitàlele
Signaturede
enqualitéde
dûmentautoriséàsignerlessoumissions pouretaunomde <sup>(9)</sup>
<sup>(8)</sup> Supprimerlamentioninutile
(9) Annexerlalettredenouvoirs

#### Annexen° 2: Modèle de caution de soumission

AfindiquerAutorité Contractanteetsonadresse], «l'Autorité Contractante» AttenduqueleFournisseur....,cidessousdésignée«lesoumissionnaire».asoumis son offre en date du ...... pour[rappeler l'objet de l'appel d'offres], ci-dessous désignée «l'offre», et pour la quelle il doit join dre un cautionnement provisoire équivalant à l'indiquer le montant l francsCFA. Nous..... [nometadressedelabanque],représentéepar.....[nomsdes signataires], ci-dessous désignée «labanque», déclarons garantirle paiement au Maître d'Ouvrage delasommemaximalede[indiquerlemontant]FrancsCFA,quelabanques'engageàréglerintégralementàl' Autorité Contractante, s'obligeantelle-même, ses successeurs et assignataires. Lesconditionsdecetteobligationsontlessuivantes: Silesoumissionnaireretireson offrependantlapériodedevaliditéprévuedans le dossier d'appel d'offres : ou Silesoumissionnaire, s'étantvunotifiél'attribution du marchéparle Maître d'Ouvrage pendant la périodedevalidité: - ometàsignerourefusedesignerlemarché, alorsqu'ilestrequisdelefaire; - omet ou refuse de fournir le cautionnement définitif du marché (cautionnement définitif),commeprévudanscelui-ci. Nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que le Maître d'Ouvragesoittenudejustifiersademande, étantentendutoutefoisquedans sademandele Maître d'Ouvragenoteraquelemontantqu'ilréclameluiestdûparcequel'uneoul'autredesconditions cidessus outoutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifier aquelle (s) condition (s) a (ont) joué. La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par le Maître d'Ouvragepourlaremisedesoffres. Elledemeureravalable jusqu'autrentième jourinclussuivant la findudélaidevaliditédesoffres. Toutedemandedu Maître d'Ouvragetendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette périodedevalidité. Laprésente caution est sou mise pour son interprétation et son exécution audroit came rounais. Les tribunauxduCamerounserontseulscompétentspourstatuersurtoutcequiconcerneleprésent engagementetsessuites. Signéetauthentifiéparl abanque à le le [signaturedelabanque]

### Annexen°3:Modèledecautionnementdéfinitif

Banque: RéférencedelaCaution:N°	
Adressée à <i>[indiquer le Maître d'Ouvrage et son adresse]</i> Cameroun, ci-dessous désigné « le Maître d'Ouvrage»	
Attenduque	
Attenduqu'ileststipulédanslemarchéqueleFournisseurremettraauMaîtred'Ouvrageuncautionnemente éfinitif,d'unmontantégalà[indiquerlepourcentagecomprisentre2et5%] dumontantde latranchedumarchécorrespondant,commegarantiedel'exécutiondesesobligationsdebonnefin conformémentauxconditionsdumarché,	td
AttenduquenousavonsconvenudedonnerauFournisseurcecautionnement,	
Nous,	
représentéepar	
Nousconvenonsqu'aucunchangementouadditifouaucuneautremodificationaumarchénenous libérerad'uneobligationquelconquenousincombantenvertuduprésentcautionnementdéfinitifet nousdérogeonsparlaprésenteàlanotificationdetoutemodification, additifouchangement.	
Le présent cautionnement définitif prend effet à compterde a signature et dès notification du marché.La cautionseralibéréedansundélai (indiquerledélai)àcompterdeladatederéceptionprovisoiredesfournitures.	
Après le délai susvisé, la caution devient sans objet et doit nous être automatiquement retournée sans aucune forme de procédure.	
ToutedemandedepaiementformuléeparleMaîtred'Ouvrageautitredelaprésentegarantiedoit êtrefaitepar lettre recommandée avecaccusé de réception, parvenue à la banque pendant la périodedevaliditéduprésentengagement.	
Leprésent cautionnement définitifest soumispour son interprétation et son exécution audroit camerouna is. Les tribunaux camerounaisser ont seuls compétent spour statuer sur tout ce qui concerne le présent en gagement et ses suites.	
Signéetauthentifiéparlabanque	
le [signaturedelabanque]	

Annexen°5:Modèledecautionderetenuedegarantie

Banque:
Attendu que
Attenduqu'ileststipulédanslemarchéquelaretenuedegarantiefixéeà[pourcentageinférieurà10%à préciser] dumontant TTC dumarchépeutêtreremplacéeparunecautionsolidaire,
AttenduquenousavonsconvenudedonnerauFournisseurcettecaution, Nous,
Dèslors, nous affirmons par les présentes que nous nous portons garant set responsables à l'égard du Maître d'Ouvrage, au nom du Fournisseur, pour un montant maximum de
[enchiffresetenlettres],correspondantà[pourcentageinférieurà10%àpréciser]dumontantdumarché <sup>(10)</sup> )
Et nous nous engageons à payer au Maître d'Ouvrage, dans un délai maximum de huit (08) semaines, sur simple de mande écrite de celui-cidé clarant que le Fournisse ur n'apassatis fait às es engagement scontractuels ou qu'il set rouve débite ur du Maître d'Ouvrage autitre du marchémo difiéle cas é chéant parses avenants, sans pouvoir différer le paiement nisoule ver de contestation pour que lque motif que ce soit, toute (s) somme (s) dans les limites du montant égal à [pour centage inférieur à 10% à préciser] du montant cumulé des travaux figurant dans le décompte définitif, sans que le Maître d'Ouvrage ait à prouver ou à donner le sraisons ni le motif de sa de mande du montant de la somme indiqué eci-des sus.
Nousconvenonsqu'aucunchangementouadditifouaucuneautremodificationaumarchénenous libérerad'uneobligationquelconquenousincombantenvertudelaprésentegarantieetnousdérogeonspa rlaprésenteàlanotificationdetoutemodification, additifouchangement.
Laprésentegarantieentreenvigueurdèssasignature. Elles er alibérée dans un délaidetrente (30) jours à compter de la date de réception définitive des travaux, et sur main le vée délivrée par le Maître d'Ouvrage.
ToutedemandedepaiementformuléeparleMaîtred'Ouvrageautitredelaprésentegarantiedevra êtrefaiteparlettrerecommandéeavecaccuséderéception,parvenueàlabanquependantlapériodedevali ditéduprésentengagement.
Laprésentecautionestsoumisepoursoninterprétationetsonexécutionaudroitcamerounais.Les tribunaux camerounais seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagementetsessuites.  Signéetauthentifiéparlabanque
à,le
.[signaturedelabanque]
<sup>(10)</sup> Casoùlacautionestétablieunefoisaudémarragedestravauxetcouvrelatotalitédelagarantie, soit10%d umarché.

#### Annexen°6:Modèled'attestationdufabricant

ci-après.Cettelettredoitêtreàl'entêted	ntqu'ilpréparecettelettreconformémentauxindications duFabricantetdoitêtresignéeparuneper- sonne ments qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire édanslesRPAO.
Date[insérerladate(jour,mois,année)d	deremisedel'offre] AON°du [insérerlesréférencesdel'Appeld'Offres]
VarianteN°.:[insérerlenumérod'identificati A:[insérernomcompletduMaîtred'Ou	ionsicetteoffreestproposéepourunevariante] vrage]
Je soussigné (nom et adresse compl	ète du fabricant)
Atteste que la société (nom et adi produits (ou le cas échéant) dispose	resse complète) est habilitée à commercialiser nos d'un agrément.
Nousconfirmonstoutesnosgarantiese	etnousnousportonsgarantspourlesfournituresoffertes.
	Signature
	Endatedu jourde

## Pièce n°10 :

Liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics

République du Cameroun Paix- travail- patrie

Ministère des Finances

Secrétarial Général · ·

Direction Generale du Tresor Cooperation Financière et Monétat

lon de la Coopération. Financière et Monétaire

s Direction de la Monnale et des Etablissements de Credit



Republic of Cameroon Peace-work-fatherland

Ministry of Finance

Secretarial General

Directorate General of the Treasury Monetary and Financial Cooperation.

Department of Monetary and Financial Cooperation

Sub-Directorate for Monetary Affairs and Credit Institution

### UISTE:DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGRÉEES ET HABILITÉES L'EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADREIDES MARCHESTRUBLICS EN 201835

#### I) BANQUES

- 1. Afriland First Bank (FIRST BANK), B.P. 11 834, Yaounde:
- 2. Banque Atlantique Camergun (BACM), B.P. 2 933, Douala,
- 3. Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC-PME), B.P. 12 962, Yaounde
- 4, Bangue Gabonaise:pour le Einancement International (BGPIBANK), B.P. 600, Douala;
- 5. Banque Internationale du Camerour pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), B.P. 1,925, Douala ;
- 6. Bank Of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P. 4 593, Douala ;
- 7. Cilibank Cameroun (CITIGROUP), B.P. 4 571, Douala;
- 8. Cominercial Bank-Cameroun (CBC), B.P. 4 004, Douala;
- 9. Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P. 582, Douala;
- 10. National Financial Credit Bank (NFC-Bank), B.P. 6 578, Yaounde
- 11. Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P. 300, Douala ;
- 12. Société Générale Carneroun (SGC), B.P. 4 042, Douala ;
- 13. Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC), B.P. 1 784, Douala;
- 14. Union Bank of Cameroon (UBC), B.P. 15 569, Douala;
- 15. United Bank for Africa (UBA), B.P. 2 088, Douala.

#### II) <u>COMPAGNIES D'ASSURANCES</u>

- 16. Acliva Assurances, B.P. 12 970, Douala;
- 17. Aréa Assurances S.A., B.P. 1 531, Douala ;
- 18. Atlantique Assurances S.A., B.P. 2933, Douala;
- 19. Beneficial General Insurance S.A., B.P.2328, Douala;
- 20. Chanas Assurances S.A., B.P. 109, Douala;
- 21. CPA S.A., B.P. 54, Dougla ;
- 22. Nsia Assurances S.A., B.P. 2 759, Douala;
- 23. Pro Assur S.A., B.P. 5963, Douala ;
- 24. SAAR S.A., B.P. 1 011, Douala;
- 25. Saham Assurances S.A., B.P 11 315, Douala;
- 26. Zenithe Insurance S.A., B.P. 1 540, Douala./-

Ealtachadunde; le 2.6. FFV 2018

LEMINISTRE DES FINANCES

LE MINISTRE DES FINANCES

### TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

Date limite de remise des offres le	à	heures.	
6 6 44 1		1	

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total TTC	Observations
			oui	non	Délai	lieu	110	
1.								
2.								
3.								
4.								

#### Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés/ANAFOR:

NOM	FONCTION	SIGNATURE		
	Président de la Commission			
	Membre /Représentant MINMAP			
	Membre /Représentant MINFI			
	Membre /Représentant Maître d'Ouvrage			
	Secrétaire ad hoc			